

Note n° 15 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 7 mars 2016

Les mobilisations pour le 10 mars (suite)

13 Bouches-du-Rhône : les 8 organisations appellent à une manifestation le 10 mars à 10 h au Vieux port de Marseille.

22 Côtes d'Armor : CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR distribuent un tract sur le marché qui appelle à un rassemblement à 11 h Place des Droits de l'Homme à St Briec. Ils demandent à rencontrer les parlementaires.

29 Finistère : CGT, FO, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR appellent à des rassemblements/manifestations à 10 h 30 à Brest (place de la Liberté à la permanence de la députée PS), Quimper (de la place de la Mairie vers la Préfecture avec dépôt d'une motion, puis vers le Conseil Départemental avec audience), Morlaix (Sous-Préfecture). Les tracts appellent aux 9 et 10 mars.

30 Gard : conférence de presse et rassemblement le 10 mars à 15 h devant la Préfecture à Nîmes.

32 Gers : huit organisations appellent à un rassemblement le 10 mars à 10 h à Auch, place de la Libération. Elles distribuent le tract sur les marchés et déposeront une motion en Préfecture.

37 Indre-et-Loire : CGT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR tiennent une conférence de presse, diffusent un tract d'appel à la manifestation le 10 mars à 10 h, place Jean Jaurès à Tours.

51 Marne : l'intersyndicale à 10, CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGRFP, LSR, Ensemble & solidaires-UNRPA et UNSA appellent à des rassemblements/manifestations dans quatre villes. Sur les marchés, la CGT distribue son tract, et les autres organisations le tract unitaire.

52 Haute-Marne : CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, FGR-FP tiennent une conférence de presse, distribuent un tract sur les marchés appelant à une manifestation à 15 h devant la préfecture à Chaumont, où une délégation devrait entrer. La FGRFP a accepté de signer malgré le maintien de la 1/2 part fiscale veuve/veuf et la défiscalisation du supplément familial, qu'elle voulait retirer.

59 Nord : CGT, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR soutiennent les actions du 9 mars et appellent à manifester le 10 mars à Lille à 10 h 30, de la Place Saint-Cyprien à la Préfecture.

63 Puy-de-Dôme : CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP et LSR appellent aux actions du 9 mars et à une manifestation le 10 mars, partant à 14 h 30 de la place de Jaude à Clermont, se rendant à la Préfecture où une délégation sera reçue.

69 Rhône : CGT, FSU, CGC, CFTC, FO, Solidaires et FGR-FP rédigent une motion pour la presse, la préfecture, le département et la métropole, appellent à la manifestation à 14 h de la préfecture vers le siège de la métropole, soutiennent l'action du 9 mars, convoquent une intersyndicale élargie à CFDT et UNSA pour examiner la loi sur le vieillissement et analyser la situation sociale.

82 Tarn et Garonne : CGT, FO, FSU, CGC et Solidaires tiennent une conférence de presse, appellent à la manifestation le 10 mars à 14 h 30 à Montauban (Place du Coq).

85 Vendée : CGT, FO, FSU, Solidaires, FGR-FP et l'UNSA élaborent une déclaration, demandent une rencontre à la préfecture, envoient un courrier aux élus et invitent à une conférence de presse.

87 Haute-Vienne : CGT, CGC, FSU, Solidaires et FGR-FP envoient un communiqué de presse et appellent à un rassemblement devant la Préfecture de Limoges le 10 mars à 11 h.

91 Essonne : l'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires et FGR-FP demande une audience en Préfecture le 10 mars, appelle à manifester à Paris le 10 mars.

94 Val-de-Marne : les 7 organisations (refus de la CGC) distribuent un tract d'appel à la manifestation de Paris, interpellent les parlementaires du 94, envoient un communiqué à la presse.

Région parisienne : manifestation à 14 h 30, de la Place du 18 juin 1940 (Montparnasse) vers Varenne (quartier des ministères, dont Matignon).

Information des structures

Les retraité-e-s Postaux Paris

Les retraité-e-s Solidaires postaux de Paris demandent, à juste titre, que la revendication sur la ½ part fiscale ne porte pas que sur les veuves et veufs, mais qu'elle rétablisse ce droit pour toutes les personnes qui en bénéficiaient avant, c'est-à-dire tous les parents isolés ayant élevé seuls un enfant, ce qui concerne les veuves et veufs mais aussi les divorcé-e-s, les séparé-e-s et célibataires.

Les premières pensions toujours calculées en retard

Dans la région Nord/Pas-de-Calais, les nouvelles personnes retraitées attendent toujours pour recevoir leur pension. La CARSAT Nord Picardie n'arrive toujours pas à faire face à la liquidation des retraites, alors que les organisations syndicales de la CARSAT ont alerté dès 2007.

Les embauches en urgence l'an dernier s'avèrent insuffisantes pour absorber le flux d'entrée : des dossiers restent perdus et des réversions bloquées, le taux d'erreur dans la liquidation des droits est important. Le gouvernement a bien décidé de mettre en place une liquidation provisoire qui permet de ne pas vivre sans aucune ressource, mais ce n'est pas satisfaisant.

Les retraité-e-s du Gard

Les retraité-e-s Solidaires du Gard préparent le 8 mars (femmes), le 9 (code du travail), le 10 (retraité-e-s)... et leur Assemblée Générale le 10 au matin qui se terminera à midi par une sympathique auberge espagnole donnant de l'énergie pour la manifestation de l'après-midi.

Les tarifs de bus à Nantes

L'intersyndicale de Nantes CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires et FGRFP s'est insurgée contre la suppression de leur abonnement spécial de 11,70 € par mois, en fonction du revenu, pour circuler dans les bus de Nantes. Le nouveau tarif, basé sur le quotient familial, peut faire payer 32,80 € par mois !

L'action a payé, la métropole de Nantes a accepté de ne faire payer 12,50 € par mois les personnes de plus de 60 ans non imposables.

Pension de réversion

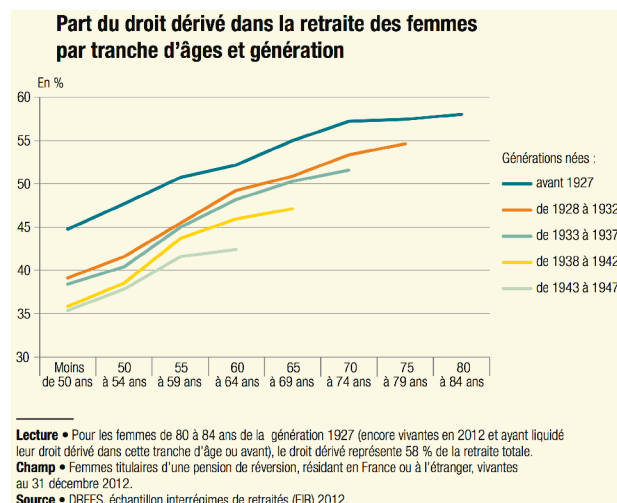
La DREES, Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques dépendant du ministère des Affaires sociales et de la Santé, vient de publier une étude « La part de la réversion dans la retraite des femmes diminue au fil des générations ».

Dans une période où la réversion est remise en cause par le libéralisme qui ne tolère pas que la solidarité accorde des droits à des personnes qui n'ont pas cotisé, un regard sur les principaux constats de la DREES est utile.

Fin 2012, un quart des retraité-e-s perçoivent une pension de réversion, soit 4,3 millions de personnes dont une grande majorité des femmes de 60 ans ou plus, et dont 1,1 million ne perçoivent pas de pension de droit direct. La réversion permet de réduire l'écart entre les pensions des femmes et des hommes.

Le nombre de réversion augmente (de 7,6 % en 8 ans), sous l'effet du baby boom, mais moins que l'ensemble des retraité-e-s (+ 18,4 %).

Cette réversion représente la moitié de la retraite des bénéficiaires d'une pension de réversion. Sa part dans la retraite totale était plus élevée pour les veuves des anciennes générations qui disposaient de droits directs plus faibles que pour les retraitées actuelles, bénéficiant d'une plus grande insertion sur le marché du travail et de meilleures carrières. Le graphique ci-dessous l'illustre et montre aussi que la part de réversion dans la pension, pour une personne donnée, augmente avec l'âge, du fait de l'arrivée de nouvelles veuves dont le mari décédé a bénéficié d'une plus grande espérance de vie, due souvent à un métier d'une meilleure qualification.



Les femmes perçoivent une pension moyenne de réversion de 642 €. Les hommes ne reçoivent que 304 €, car la pension de la femme décédée est plus faible, car les hommes veufs dépassent plus souvent le plafond de ressources pour la réversion, là où il existe.

Pour en savoir plus : <http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/la-part-de-la-reversion-dans-la-retraite-des-femmes-diminue-au-fil-des>